

Guichenon, marié trois fois, n'eut d'enfants ni de la première, ni de la troisième femme ; de la seconde, nommée Claudine Polliac, il eut un fils, Antoine-François, mort sans postérité, et trois filles, dont deux décédées en bas âge, et une troisième, Antoinette, mariée, en 1678, à Jean-Joseph Jacob, écuyer, seigneur de la Costière, capitaine au régiment de Piémont. La descendance de cette dernière existe encore. (1). Armes : *de gueules, au sautoir d'or, engoulé de quatre têtes de léopard de même mouvantes des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard de gueules.*

105. Fontainebleau, juillet 1659. Lettres de noblesse accordées, pour services militaires, à Pierre Milliers, lieutenant de cavalerie, originaire de Belley (2). Armes décrites au registre : *d'azur, au sautoir d'argent.*

106. Toulouse, novembre 1659. Lettres de relief de noblesse accordées à Jean-François Aymon de Montépin, gendarme de la garde du roi, qui avait été indument compris au rôle des tailles de Bresse. V. n<sup>o</sup>. 71 et 96.

107. Paris, janvier 1661. Lettres de noblesse accordées, pour services militaires, à Jean de Granges de Belmont, écuyer de la grande écurie du roi, demeurant à Seyssel en Bugey (3). Armes figurées au registre : *de gueules, bretté, vairé de sable et d'argent au chef d'or.*

(1) N<sup>o</sup> 35. V. *Samuel Guichenon, sa vie, ses œuvres et sa correspondance inédite*, par M. Jules Baux, archiviste de l'Ain, chevalier de la Légion d'Honneur, officier des SS. Maurice et Lazare, apud., *Revue de la Société littéraire de l'Ain*, 15 juin 1872.

(2) Ces lettres, révoquées en 1664, furent confirmées en février 1679.

(3) Ces lettres, révoquées en 1664, furent confirmées en septembre 1667 et en novembre 1666.